

EST REPUBLICAIN

Abonnements... NANCY... Un an... 6 mois... 3 mois...

Insertions... ANNONCES... RECLAMES... FATS DIVERS...

REDACTION et ADMINISTRATION, 51, RUE SAINT-DIZIER

Rédacteur en chef: LÉON GOULETTE

SALLE D'EXPOSITION, DE PUBLICITE ET DE DEPÊCHES au Point Central de la Ville.

EST REPUBLICAIN & IMPRIMERIE COOPÉRATIVE DE L'EST

DERNIÈRE SERVICE TELEPHONIQUE HEURE

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 4 JANVIER

La série sénatoriale soumise dimanche au renouvellement a déjà subi deux renouvellements, le 25 janvier 1885 et le 7 janvier 1894.

Olivet, cons. gén., rad., 232... Charpentier, cons. gén., rad., 204...

Le troisième sénateur sortant, M. Gailly, républicain, n'est pas représenté.

ARRIÈGE (2 sénateurs) Inscrits: 599. — Volants: 595

MM. Prézou, sén. sort., rad., 401... Delpach, sénat. sort., rad., 392...

AUBE (3 sénateurs) Inscrits: 677. — Volants: 668

MM. Renaudat, sén. sort., rep., 373... Goyol, sén. sort., rep., 369...

AVEYRON (3 sénateurs) Inscrits: 808. — Volants: 803

MM. Monservin, sén. sort., rep., 435... Vidal de Saint-Urbain, anc. député...

BOUCHES-DU-RHÔNE (4 sénateurs) Inscrits: 426. — Volants: 425

MM. Leydet, sén. sort., rad., 295... Velly, sén. sort., rad., 255...

CALVADOS (3 sénateurs) Inscrits: 1.147. — Volants: 1.139

MM. Tillard, sén. sort., rep., 814... Duchesne-Fournel, sén. s. r. rep., 811...

CANTAL (2 sénateurs) Inscrits: 577. — Volants: 571

MM. Lintillac, professeur à la Faculté des lettres de Paris, rad., 301...

CHARENTE (3 sénateurs) Inscrits: 835. — Volants: 833

MM. Lacombe, sén. sort., rep. min., 501... Brisson, anc. maire de Cognac, rep. min., 464...

CHARENTE-INFÉRIEURE (4 sénat.) Inscrits: 1.007. — Volants: 1.000

MM. Paul Rouvier, sén. sort., rep. min., 752... Combes, président du conseil des ministres, sén. sort., 723...

CHER (3 sénateurs) Inscrits: 717. — Volants: 714

MM. Pauliat, sén. sort., rad., 447... Girault, sén. sort., rad., 383...

CORRÈZE (3 sénateurs) Inscrits: 715. — Volants: 713

MM. Dellestable, sén. sort., rad., 551... Labrousse, sén. sort., rad., 519...

CORSE (3 sénateurs) Inscrits: 784. — Volants: 774

MM. Giacobbi, dép. rad., 613... Combes, président du conseil des ministres, 610...

COTE-D'OR (3 sénateurs) Inscrits: 1.034. — Volants: 1.025

MM. Hugot, sén. sort., rad., 749... Piot, sén. sort., rep. min., 743...

COTES-DU-NORD (5 sénateurs) Inscrits: 1.256. — Volants: 1.244

MM. Ollivier, sén. sort., rad., 862... Frévenec, sén. sort., rad., 861...

DOUBS (3 sénateurs) Inscrits: 638. — Volants: 635

MM. Villard, sén. sort., rad., 331... Dufoussat, sén. sort., rep., 305...

DORDOGNE (4 sénateurs) Inscrits: 1.127. — Volants: 1.127

MM. Alcide Dusolier, s. s. r. min., 720... Denois, sén. sort., rep. min., 628...

DOUBS (3 sénateurs) Inscrits: 896. — Volants: 895

MM. Saillard, sén. sort., rep., 454... Bernard, sén. sort., rad., 450...

DROME (3 sénateurs) Inscrits: 751. — Volants: 745

MM. Maurice Faure, sén. s. r., 576... Louis Blanc, sén. sort., rad., 499...

EURE (3 sénateurs) Inscrits: 1.028. — Volants: 1.021

MM. Parissot, sén. sort., rep., 742... Millard, sén. sort., rep., 736...

EURE-ET-LOIR (2 sénateurs) Inscrits: 738. — Volants: 733

MM. E. Labiche, sén. sort., rep., 826... Vinet, sén. sort., rad., 877...

ALGER (1 sénateur) Inscrits: 296

MM. Géréant, sén. sort., rep. min., 152... Bordes, nat., 68...

SIÈGES VACANTS de la SÉRIE NON SORTANTE GIRONDE (1 sénateur) Inscrits: 1.306. — Volants: 1.295

MM. Thomens, cons. gén., rep., 668... Fernand Faure, anc. dép. rad., 601...

NORD (1 sénateur) Inscrits: 2.428. — Volants: 2.417

MM. A. Potier, agriculteur, cons. gén., rad., 1.100... Scrive, cons. gén., rep. lib., 832...

SARTHE (1 sénateur) Inscrits: 892. — Volants: 882

MM. Le Chevalier, anc. minist. plén., rad., 546... Docteur Mascarel, cons. gén., rep. lib., 330...

TARN-ET-GARONNE (1 sénateur) Inscrits: 450. — Volants: 446

MM. Chabrié, dép. rad., 209... Charles Garrisson, rep. min., 105...

LES STATISTIQUES Si l'on récapitule les tableaux ci-dessus, on trouve: Conservateurs réels: sept; républicains progressistes et libéraux réels: vingt et un...

LES PROTESTATIONS L'élection du Doubs Besançon. — Une protestation vient d'être adressée au Sénat par les amis de M. Borne...

ANGLAIS ET ALLEMANDS AU VÉNEZUELA On sait que les Etats-Unis ont proposé l'arbitrage de la Cour de la Haye entre le Venezuela et les puissances plaignantes: l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie...

LA DÉMOCRATIE AU MAROC Deux officiers disparus Une dépêche de Tanger au Rappel dit que le colonel italien Ferrata et un colonel français, partis le 29 décembre de Tanger pour Fez, ont disparu...

MORT DE M. PIERRE LAFFITTE On annonce la mort, à Paris, de M. Pierre Laffitte, directeur du positivisme, professeur au Collège de France, décédé, dimanche, en son domicile, 126, rue d'Assas...

FIN DE LA DERNIÈRE HEURE M. Pierpont Morgan, le milliardaire américain, l'illustre trustman, était ces jours derniers à Paris pour affaires...

Contrebandiers arrêtés Ces jours derniers les douaniers d'Arnaville en surveillance sur le territoire de cette commune, au lieu dit l'Ecuse, ont surpris le nommé Guidat Charles, 37 ans, journalier, sans domicile fixe, au moment où il venait de passer la frontière, venant de

NANCY, dimanche 4 janvier 1903.

L'absinthe et le budget

Le budget de la France aurait besoin de beaucoup de millions pour être équilibré. C'est pour cela qu'on s'en prend aux bouilleurs de cru. Or, M. le ministre des finances pourrait trouver de préférence une partie des ressources nécessaires, tout en donnant un nouvel et important appui à la lutte contre l'alcoolisme.

Il est donc profondément injuste de ne faire payer à l'absinthe que le droit sur l'alcool; elle doit payer les droits de poison-alcool, et les droits de l'ensemble des poisons qui constituent la solution absinthique.

Cercle du travail

Les cours du Cercle, interrompus pendant les fêtes du Nouvel-An, reprendront ce soir 5 janvier, à 8 h. 1/2, à l'exception du cours de comptabilité dont la réouverture aura lieu le mardi 13 courant, à 8 h. 1/2.

Retards de trains

Dans la nuit de dimanche à lundi, les trains venant de la direction de Paris ont subi des retards relativement importants, atteignant parfois jusqu'à 50 minutes.

Suicides

Dimanche, à une heure du soir, M. Alphonse Gérard, âgé de 39 ans, originaire de Hadol (Vosges), a été trouvé pendu dans la chambre qu'il occupait, rue des Tanneuses, 8.

Contrebandiers arrêtés

Ces jours derniers les douaniers d'Arnaville en surveillance sur le territoire de cette commune, au lieu dit l'Ecuse, ont surpris le nommé Guidat Charles, 37 ans, journalier, sans domicile fixe, au moment où il venait de passer la frontière, venant de

Chronique de l'Est

Les élections à la Chambre de commerce (suite)

Voici le texte de la protestation adressée par M. Erard.

A Monsieur, Monsieur le ministre du commerce.

« Le signifié Paul Erard, meunier à Jovillet (Meurthe-et-Moselle), méritant en qualité d'électeur des membres de la Chambre de commerce du département de Meurthe-et-Moselle.

« L'honneur d'exposer: Que le vendredi 26 décembre dernier, il a été procédé au second tour de scrutin pour l'élection des membres de la Chambre de commerce du département:

« Que deux listes avaient été préparées par un comité: L'une composée de trois membres nouveaux devant occuper les trois sièges créés par le décret du 21 novembre 1902, l'autre composée de quatre noms, proposés pour remplacer les quatre membres appartenant à la série sortante en 1902.

« Le comité avait proposé, pour remplacer ces quatre membres, MM. Berville et Papelier, membres sortants, rééligibles et MM. Al. Marchal, filateur à Lunéville, et E. Schmid, maître-vareur à Vannes-le-Châtel, déjà présentés au 1er tour de scrutin et alors seuls concurrents.

« Les électeurs, qui se sont présentés au scrutin, ont reçu une liste, secrètement préparée la veille et à laquelle il n'avait été donnée aucune publicité, comprenant les deux premiers noms de l'autre liste, MM. Berville et Papelier, à laquelle avaient été accolés deux noms nouveaux, MM. Arthur Bernheim, négociant à Toul, et F. de Langenhagen, manufacturier à Lunéville.

« Cette manœuvre de la dernière heure, a été de nature à tromper, et a effectivement trompé un grand nombre d'électeurs qui, les uns, ne sont pas venus voter, pensant qu'il y avait eu erreur, et d'autres, au contraire, les autres ont voté avec un bulletin contenant en tête les noms de MM. Berville et Papelier dans le même ordre, avec un en-tête identique et présentant la même disposition typographique que le premier, et qu'ils ont cru être celui qui contenait effectivement les noms des candidats présentés par le comité et sur lesquels avait été émis le premier vote.

« Aucune publicité n'ayant été donnée à ces bulletins, secrètement imprimés et distribués à la dernière heure, il est permis de penser qu'on se trouve en présence d'une manœuvre électorale qui, pour être restée secrète et anonyme, n'est pas moins pu avoir pour effet de vicier l'élection.

« Si on considère, en effet, que MM. de Langenhagen et Bernheim ont obtenu respectivement 195 et 183 voix, dont 82 rien que dans l'arrondissement de Toul, tandis que MM. Schmid et Marchal en ont obtenu 411 et 182, dont 4 seulement dans le même arrondissement de Toul, et que, sur 1,316 électeurs inscrits, on reste convaincu de l'erreur que cette manœuvre a certainement entraîné dans l'esprit d'un nombre d'électeurs suffisant pour que l'écart insignifiant d'une quarantaine de voix sur 1,316 électeurs inscrits, ait été obtenu par surprise, le déplacement de 25 à 25 voix ayant suffi pour modifier la majorité.

« Il est à remarquer également que cette manœuvre a été faite à l'insu de MM. Berville et Papelier, qui n'avaient aucunement autorisé à se servir de leurs noms pour constituer une liste dans laquelle ils avaient consenti à figurer avec MM. Marchal et Schmid seulement.

« Or, il est de jurisprudence que le nom est une propriété de laquelle personne ne peut disposer sans le consentement de celui qui le porte et qu'en particulier, dans un scrutin de liste il peut convenir à quelqu'un d'être porté sur une liste qu'il patronne, sans pour cela qu'un tiers puisse, dans l'intérêt d'autres candidats et souvent d'autres idées, usurper un nom pour le placer en vedette sur sa liste, sans le consentement de celui qui le porte. (Nancy, 31 janvier 1893. — Recueil de Nancy 1893, p. 103 et 104. — Recueil de Nancy, t. 279.)

« En conséquence, j'ai l'honneur, Monsieur le ministre, en mon nom comme en celui d'un grand nombre d'électeurs de la Chambre de commerce de Nancy, de solliciter de votre haute justice l'annulation des opérations électorales du 26 décembre dernier, en ce qui concerne MM. de Langenhagen et Bernheim.

Paul ERARD. »

Société industrielle de l'Est

M. Haller, professeur à la Sorbonne, ancien directeur de l'Institut chimique, fera mercredi 7 janvier, à quatre heures et demie de l'après-midi, dans la salle des cours de l'Institut chimique, à Nancy, une conférence sur « la soie artificielle, la viscose et ses applications ». Cette conférence aura lieu sous les auspices de la Société industrielle de l'Est.

Cercle du travail

Les cours du Cercle, interrompus pendant les fêtes du Nouvel-An, reprendront ce soir 5 janvier, à 8 h. 1/2, à l'exception du cours de comptabilité dont la réouverture aura lieu le mardi 13 courant, à 8 h. 1/2.

Retards de trains

Dans la nuit de dimanche à lundi, les trains venant de la direction de Paris ont subi des retards relativement importants, atteignant parfois jusqu'à 50 minutes.

Suicides

Dimanche, à une heure du soir, M. Alphonse Gérard, âgé de 39 ans, originaire de Hadol (Vosges), a été trouvé pendu dans la chambre qu'il occupait, rue des Tanneuses, 8.

Contrebandiers arrêtés

Ces jours derniers les douaniers d'Arnaville en surveillance sur le territoire de cette commune, au lieu dit l'Ecuse, ont surpris le nommé Guidat Charles, 37 ans, journalier, sans domicile fixe, au moment où il venait de passer la frontière, venant de

Méfranger, porteur de 16 paquets de tabac à fumer, pesant ensemble 700 grammes, et d'une boîte renfermant 680 allumettes, le tout de provenance étrangère, qu'il avait introduits frauduleusement en France.

Voix à l'étranger. — Dimanche dans l'après-midi, les femmes Lavigne, âgée de 30 ans, née Angèle Didot, domiciliée rue de Mon-Désert, 70, et Letaille, âgée de 28 ans, née Ange Letaille, rue des Quatre-Eglises, 69, ont été arrêtées pour vol de divers objets, estimés 60 fr., aux Magasins-Reunis.

Monsieur Raute. — Des plaintes pour faits de violence ont été portées au bureau de police par Eugène Belme, journalier, rue Notre-Dame, 60, contre son beau-frère Schweizer, par Mme veuve Paysan, chemin des Sables, contre sa voisine, Mlle Hans par Mlle Malmoné, rue Dauphine, 12, contre M. Hamant, domicilié à Saint-Nicolas-du-Port.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE NANCY Audience du samedi 3 janvier 1903 (fin)

En maraude. — Charles-Désiré Hamant, 19 ans, manœuvre à Nancy, fait opposition à un jugement du 6 novembre le condamnant par défaut à six mois de prison pour avoir, en compagnie de Carlep, Orphuille et Kraemer, dérobé des raisins dans une propriété du quai Claude-Lorrain. — Le tribunal réduit la peine à quatre mois de prison.

Dans la poche de l'amant. — Auguste Mouton, 29 ans, crèpeur à Nancy, après avoir passé la soirée avec un ouvrier nommé Blésier, lui déroba une certaine somme d'argent. La victime prétend qu'une somme de 120 fr. lui a été enlevée, tandis que Mouton avoue avoir pris seulement 13 fr. — Trois mois de prison.

Plumage de pigeon. — Jeanne Guiry, 19 ans, fille soumise à Nancy, est cette fois de meurs légères qui a dérobé un porte-monnaie contenant 140 fr. à un négociant de passage à Nancy qui l'avait invitée à le suivre dans une maison meublée de la place Saint-Jean.

La prévenue n'est à Nancy que depuis un mois, et n'a pas encore subi de condamnation. — Trois mois de prison.

Amateur de prison. — Michel Blésier, 52 ans, tailleur d'habits, sans domicile, a déjà subi vingt-cinq condamnations. Le 25 décembre, il a brisé un réverbère rue Saint-Thibault, au lieu de se faire arrêter. — Six mois de prison.

Oh! le bon gigot! — Marie Marchal, 38 ans, femme boulangère à Nancy, s'est présentée chez M. Cézard, boucher, et se disant envoyée par Mme Collet, s'est fait remettre un gigot.

M. Cézard se douta ensuite de la supercherie et fit demander à Mme Collet si elle avait fait prendre pour elle un gigot. Celle-ci répondit qu'elle n'avait rien demandé. — Un mois de prison avec sursis.

Un qui réclame. — Justin Mouriaux, 18 ans, journalier à Nancy, a été condamné par défaut, le 18 octobre, à quatre mois de prison pour avoir, au mois de septembre, dérobé plusieurs effets appartenant à des domestiques. Sur opposition, le tribunal réduit la peine à trois mois et un jour de prison.

Avis aux cultivateurs. — MM. Vilgrain, Simon et Cie payent les bons blés vieux ou nouveaux 20 francs les 100 kilos rendus aux Grands-Moulins.

Bouxières-aux-Chênes. — Un certain nombre d'échafas ont été dérobés à M. Trazel, de Moulins, écart de Bouxières-aux-Chênes. Le vol a été constaté vendredi après-midi, et l'on en soupçonne les auteurs, qui seraient des enfants.

Le garde-champêtre de la commune a ouvert une enquête.

Pont-Saint-Vincent. — M. Kalls, âgé d'environ 65 ans, manœuvre aux usines Garry, partait pour son travail, samedi matin, lorsque, frappé par l'obscurité, il tomba dans le canal.

Lorsqu'on le releva, il avait cessé de vivre. Le corps a été transporté à son domicile.

Pagny-sur-Moselle. — Des procès-verbaux ont été dressés contre les nommés Stupp Joseph, domestique à Tremblecourt, Meilbac Gustave, marchand forain, et Brigue Joseph, propriétaire à Pagny-sur-Moselle, qui voyageaient avec leurs voitures attelées de chevaux, sans être munis d'un certificat constatant que ces animaux n'étaient pas atteints de la morve.

Toul. — M. Beck, professeur de lettres au collège de Toul, fera, samedi prochain 19 janvier courant, à 8 h. 1/2 du soir, salle des conférences de l'hôtel de ville, une conférence sur les conditions matérielles du théâtre autrécien.

Le noyé d'Arnaville. — Voici des détails sur la lugubre découverte dont nous avons parlé: « Vendredi matin, vers dix heures, le garde-pêche Rouviller, en faisant sa tournée, aperçut le corps d'un homme arrêté et enfoncé dans les bûches d'un ruisseau, à quelques mètres au amont du pont-canal d'Arnaville, dans un canal d'alimentation parallèle au Rup-de-Mad.

Il prévint immédiatement M. Tanguier, délégué, de sa lugubre découverte, puis se fit autoriser l'enterrement municipal de la localité.

MM. Mangin et Loyot, pêcheurs, qui se trouvaient justement à peu de distance de la avec leur barque, furent requis pour relever le corps de l'eau.

Quelques instants après on reconnut le cadavre pour être celui de M. Schneider, cultivateur, demeurant à Verdun.

Quatre francs 75 centimes furent retrouvés dans des poches, ainsi que quelques papiers qui permirent d'établir l'identité.

En attendant l'arrivée de la famille, le corps fut déposé dans une dépendance d'un bâtiment situé à proximité de la douane.

La gendarmerie de Pagny-sur-Moselle, mandée en toute hâte, est arrivée vers deux heures de l'après-midi.

D'après l'enquête, toute idée de crime ou de suicide doit être écartée.

Cette mort nous a paru tellement étrange que nous nous sommes livrés nous-même à une enquête sur les lieux et dont voici le résultat:

M. Schneider, le défunt, occupait à Verdun une place honorable et rémunératrice. Originaire de Vezon (Lorraine), il était le fils d'un instituteur en retraite, vénérable vieillard de 84 ans. Un frère a le grade de commandant dans un régiment de Bordeaux, une sœur est mariée, à Vezon, à un honorable cultivateur de la commune.

Chaque année, à pareille époque, M. Schneider venait offrir à son père, ses souhaits de bonne année. Il était connu à Arnaville où il descendait toujours dans la même auberge. Or, mercredi soir, l'Infortuné, comme tous les ans, arrivait chez Mme Cernay, voisine, de là, se rendait à Novant où une voiture l'attendait pour le conduire à Vezon, dans sa famille.

Il était de retour jeudi soir, vers six heures.

Avant de prendre son train pour Verdun, il se faisait servir une toute légère collation, composée d'un peu de fromage et de pain, arrosé d'une « chopine » de vin. Pour éteindre un verre de café sans cascade.

A sept heures, il quitta l'auberge pour se rendre à la gare et il ne devait être retrouvé que le lendemain matin, noyé!

On ne s'explique guère comment par suite de quelles circonstances Schneider a pu se

trouper de route, au point de tourner le dos à la gare pour se rendre sur le bord du canal dans lequel il a trouvé la mort.

Les témoins qui l'ont vu quitter l'auberge affirment qu'il était comé, lélement de sang-froid.

Après bien des hypothèses on s'arrête à celle qui est la plus plausible: Il existe sur la route de Novant, à environ 40 mètres du pont qui conduit à la gare, un terrain vague. Schneider ayant encore une grande demi-heure pour le départ de son train, aura-t-il voulu gagner cet endroit pour satisfaire un besoin naturel?

Un petit pont en pierre, sans garde-fou, de 0 m. 80 de largeur, traverse le canal en cet endroit, l'eau coule à environ 2 m. 50 en dessous, peu profonde (50 centimètres).

Tout fait présumer que la victime est tombée du haut de ce pont.

Une cocheresse au front, l'arcade sourcilière droite fendue, tendrait à faire croire que l'Infortuné s'est assommé d'abord, puis ensuite a été roulé par l'eau jusqu'à l'endroit où il a été retrouvé.

La montre en argent, mise à l'heure à trois heures du soir, était arrêtée à 4 heures du matin.

Une nouvelle fouille du cadavre, habilement pratiquée par M. Goudy, garde champêtre d'Arnaville, a amené la découverte de 203 fr., en un billet de cent francs, cinq louis, et 3 francs de menue monnaie.

La famille est arrivée et l'inhumation a eu lieu samedi à Vezon.

Briey. — En allant faire des commissions pour ses maîtres, vendredi dernier, la servante de M. X... a perdu le porte-monnaie, contenant une somme de 130 fr. qu'elle n'avait confiée pour acquitter diverses factures. Malgré d'actives recherches, le porte-monnaie et son contenu sont restés introuvables. Parmi l'argent qui y était renfermé, se trouvait un billet de cinquante francs, n° 45,211,631.

Affaire de bûche. — Il y a quelques jours, des bûcherons occupés dans une coupe de bois aperçurent un sanglier d'assez forte taille et qui paraissait s'extasier.

S'armant de leurs haches, les bûcherons coururent sus au pachyderme qu'ils taillèrent à coups de hache.

Louit d'un de ces bûcherons resta même enfoncé sur le crâne du sanglier qui fil encore 200 mètres avant de tomber.

L'adjudicataire de la chasse dans le bois où ce sanglier venait d'être abattu, n'a pas voulu accepter ce gibier et en fait l'abandon à ceux qui l'avaient tué.

SPECTACLES ET CONCERTS

THEATRE MUNICIPAL DE NANCY. — Spectacle du mardi 6 janvier 1903: Bureau, 7 h. 1/2. Rideau, 8 heures. Représentation populaire à moitié prix: Le Dindon, comédie-vaudeville en 3 actes. On commencera par: Rival pour vivre, comédie en 1 acte.

Les représentations du Dindon, interrompues en plein succès, par suite du départ de Mlle Bienfait, seront reprises mardi 6 courant, en « représentation populaire », à moitié prix d'opéra à toutes les places, avec une nouvelle distribution.

La sixième représentation de La Belle au bois dormant aura lieu jeudi prochain 8 courant. Avis aux retardataires qui n'ont pu encore assister, faute de place, aux premières représentations de cet ouvrage.

La location sera ouverte à partir de mardi.

GRAND CAFE-BRASSERIE DE LA ROTONDE. — Matin: 0.75. — Dîner: Nait de veau jardinière.

AVIS MORTUAIRE. — Madame veuve HUSSON a la douleur de vous faire part de décès de son mari

Monsieur Stanislas-Hilaire HUSSON. — Conducteur des ponts et chaussées.

et vous prie d'assister au convoi funèbre, qui aura lieu le mardi 6 janvier 1903 à 10 heures du matin, en l'Eglise Saint-Fiacre.

Maison mortuaire: quai Choiseul, 46. — Il ne sera pas envoyé de faire part, le présent avis en tenant lieu.

Meuse

M. Ferrette. — A titre documentaire, nous empruntons cet historique « portrait à la plume » à la Dépêche de Toulouse:

« Après M. Gauthier de Chagny, c'est M. Ferrette qui va interrompre la famille Humbert. M. Ferrette est député de Bar-le-Duc. Jadis, il a battu M. Duvellé, qui fut longtemps député de la Haute-Marne. La rencontre de David avec Goliath. Quel est le virent partir pour cette aventure, les vétérans du parti modéré dans la Meuse ne purent s'empêcher de sourire et d'aigrement murmurer la fable de Bonhomme en y introduisant à un peu près:

Ferrette sur sa tête ayant un pot au lait... M. Ferrette, pourtant, ne renversa point son pot; il fut élu brillamment, et on a pu le voir à la Chambre rapporter l'élection de son régime électoral dans l'Inde. C'est tout. Il fait songer à quelque Marcel Habert qui serait brun. Il parle un peu, en effet, comme l'ancien député de Seine-et-Oise. Je veux dire qu'il parle d'abondance, mêlant volontiers les mots doubles comme si la crainte de la clôture le talonnait et qu'il avait peur de ne pas pouvoir exprimer pleinement ses pensées. Il est, en outre, nerveux et agité. Il martèle la tribune d'un poing vigoureux et dardé sur ses auditeurs un regard qui anime un feu sombre. Sur la valeur même de son éloquence, nous ne sommes encore que très imparfaitement renseignés et il faut l'attendre à des débats plus animés que ceux que nous ne puons juger, en effet, que sur le véhicule de cette éloquence, sa voix, qui est aigüe et discordante. Mellons, si vous voulez, que M. Ferrette chante les rôles de baryton avec une voix de laruelle.

J'ai noté qu'il est brun. Il porte une courte moustache et ses yeux sont couverts d'un peu rude et ras, à la fois obtus et ca bouche triste. Il est antipathique et considérable. M. Drumont comme l'un des hommes les plus considérables de cette époque. Sa popularité, il la doit précisément à ses opinions sur les juifs, et M. Duvellé est encore plus surpris d'avoir constaté qu'il y a tant de citoyens qui pensent comme lui. Ferrette dans la région de l'Est. Les anciens ministres sont tous les mêmes. M. Ferrette, lui, est antipathique qu'il n'y a, en France, que des antipathiques. Entre ceci et cela, l'expérience lui fera sans doute prendre une sage moyenne. En attendant, le député de Bar-le-Duc est bien d'impétueux et très décidé au combat, et nous aurons, ces jours-ci, l'occasion de le revoir à la tribune.

M. Ferrette est l'un des jeunes du Palais-Bourbon. Il est né en 1869. — Nick.

Petites correspondances. — On nous demande de la Meuse l'adresse de la maison Sainte-Marie, à Nancy (bureau de poste), composée d'une « chopine » de vin. Pour éteindre un verre de café sans cascade.

A sept heures, il quitta l'auberge pour se rendre à la gare et il ne devait être retrouvé que le lendemain matin, noyé!

On ne s'explique guère comment par suite de quelles circonstances Schneider a pu se

Varnville, détenu sous l'inculpation d'assassinat de la veuve Mitour, aux Paroisses; Elle renvoie devant la cour d'assises de la Meuse pour y être jugé: 1° le nommé Théophile Leclercq, âgé de 29 ans, fils du précédent, accusé du quadruple assassinat Hurault et Robert, aux Paroisses et à Troussay; 2° le nommé Laruelle, tailleur d'habits, sous l'inculpation de complicité de vol qualifié commis au préjudice de M. Robert, à Troussay.

Leclercq père, Berger, va, en conséquence, être mis en liberté. La cour d'assises ne sera donc pas saisie du 1° crime des Paroisses, et n'aura à juger que les crimes Hurault et Robert.

L'assassin Leclercq sera défendu par M. Dupleix, du barreau de Saint-Mihiel; nous ne connaissons pas le défenseur de Laruelle.

Etat civil de Commercy. — Du 27 décembre 1902 au 2 janvier 1903 inclus. — NAISSANCES. — Gabriel-Edouard de Georges Galté, bûcheron, et de Barbe-Elisa Quénon, son épouse. — Marie et Adèle, enfants jumeaux de Auguste-Alphonse Flister, cantinier au 6° Hussards, et de Suzanne-Emilie Bussière, son épouse. — Marguerite-Claire, de Louis-Emile Magnier, cavalier au 6° Hussards, et de Marie Billard, son épouse.

Publications de mariages. — Albert Auguste Lepage, soldat au 155° régiment d'infanterie, et Rose Lévy, sans profession, domiciliés de fait à Commercy et de droit à Sorcy (Meuse). — Constant-Fortuna Chabod, peintre, et Marie-Aline Clara Grégois, domiciliés tous deux à Commercy. — Claude-Marie Chateaufort, employé au chemin de fer de l'Est, domicilié à Rosny-sous-Bois (Seine), veuf de Anne-Marie Collin, et Clarisse-Tanise Benoit, couturière, domiciliée à Rosny-sous-Bois et avant à Commercy, veuve de Léon-Marie Collin.

Mariage. — Pierre-Théodore Robin, 23 ans, seigneur de long, domicilié à Verdun (Meuse), et Alphonsine-Léopline Vacon, 23 ans, sans profession, domiciliée à Commercy.

Décès. — Berthe-Ernestine Gellé, 17 jours. — Antoine-Aimée Gardier, 83 ans, cuisinier, célibataire. — Un enfant sans vie du sexe féminin. — Henri-Jules-Honoré Gleyes, 39 ans, adjudant au 155° régiment d'infanterie, célibataire.

Châtiments. — La fièvre aphteuse vient d'être constatée dans les écuries de M. Lamy Louis.

Une vache sur trois est atteinte; des mesures sont prises pour arrêter la contagion.

Un duel à l'américaine... au 16° siècle. — On pourrait croire que le duel à l'américaine a été inventé par les Américains.

Il n'en est rien et toute revendication de l'origine américaine serait vaine.

Le duel à l'américaine était pratiqué en Lorraine, dès le seizième siècle. Deux frères, Claude des Sallés, sieur de Gohécourt, et Christophe, sieur de Vernancourt, vivaient en assez mauvais termes. Le dimanche 7 juillet 1585, Vernancourt se rendit à l'abbaye de Saint-Hubert, entre Neufchâteau et Commercy, où résidait son frère; il fut reçu avec hospitalité et s'alla embusquer, le lendemain, avec quatre arquebusiers, sur le passage de son frère. — Sa mission, sa loi criait-il dès qu'il le vit, il le fit feu. Gohécourt était accompagné de six hommes; ils ripostèrent et une fusillade s'engagea entre les deux frères, pendant laquelle les deux frères se chargèrent de coups d'épée. Vernancourt y laissa la vie.

LES PROPOS DE TANTE ROSALIE

Omelette à la Rossini. — Mousse au ris de veau. — Boisson reconstituante. — Sirop d'écorces d'oranges. — Pour faire disparaître les boutons du front.

Je vais vous gâter aujourd'hui en vous donnant la recette de la plus délicieuse omelette que j'aie encore mangée, et qu'il m'a été permis de déguster durant ces fêtes de Noël, chez une vieille amie, qui fut en son temps un fin cordon bleu.

Mon amie a baptisé son omelette: omelette à la Rossini. Dans tous les cas, voici la manière de la préparer:

Procurez-vous cinq ou six foies de volaille, d'oie si possible, une cervelle de mouton et un demi-ronçon de veau. Vous ferez cuire la cervelle dans un peu d'eau salé et pendant ce temps vous jetez de l'eau bouillante sur les foies et le ronçon que vous avez coupés en dés assez gros. Votre cervelle étant cuite vous la divisez également.

Il ne vous reste plus qu'à mettre dans la poêle un gros morceau de beurre dans lequel vous faites revenir foie, ronçon, cervelle. Lorsque le foie et le ronçon vous paraissent cuits, vous battez vigoureusement un douzaine d'œufs, que vous versez dans la poêle, vous faites votre omelette comme une omelette ordinaire. Vous la versez sur un plat chaud lorsqu'elle est cuite, en la doublant avec précaution. Vous la parsemez de deux grosses cuillères de gruyère râpé et vous versez rapidement dessus une sauce tomate assez épaisse. Essayez ce mets et vous m'en direz des nouvelles.

Une de mes nièces me réclame la recette d'un plat dont elle a goûté quelque part et elle en dit merveille. Ce plat s'appelle plat d'ortie, « mousse au ris de veau ».

C'est tout simplement un soufflé décoré d'un nom plus pompeux. Evidemment le soufflé au ris de veau est excellent et pas difficile en somme à préparer.

Vous achetez un beau ris de veau, vous le faites cuire avec oignons, carottes, bouquet garni, vin blanc. Lorsqu'il est très cuit, vous le pilez dans un mortier de façon à obtenir une sorte de pâte à laquelle vous mêlez peu à peu une sauce blanche (un verre environ) épaisse et six jaunes d'œufs. Vous assaisonnez, vous ajoutez un peu de muscade râpé et vous incorporez doucement, à cet appareil, les six blancs battus en neige très ferme. Vous versez dans un plat creux et beurré et vous faites cuire un quart d'heure au four. Ce plat se sert bouillant avec des assiettes chaudes.

Par ce vilain temps d'hiver, tout le monde est à peu près grippé, et rien ne laisse un malade affaibli comme cette maudite influenza qui vous coupe bras et jambes, comme disent les commères. Aussi, je crois vous rendre service en vous donnant la recette d'une boisson tonique et reconstituante qui fait merveille pour rendre les forces aux convalescents.

Je liens cette recette d'un vieux docteur qui déclarait qu'il était plus profitable aux gens atteints par la maladie que tous les grands vins reconstituants qui coûtent fort cher et ne reconstituent rien du tout.

Achetez du bon vin de Porto et chaque matin, un peu avant de déjeuner, donnez à vos convalescents un verre de la mixture suivante:

Battez pendant cinq minutes un œuf cru et entier, ajoutez une pincée de sucre râpé et peu à peu, en battant toujours, un verre à bordeaux de porto blanc.

Faites boire tout moussoux ce breuvage aussi bon que tonique.

C'est de la médecine facile, mais c'est la meilleure.

Passions à notre pharmacie de ménage, car je vois avec plaisir que mes nièces ne négligent point de s'occuper de ce soin. Une d'elles me demande la manière de préparer soi-même le sirop d'écorces d'oranges amères. Rien de plus facile.

Vous achetez 90 grammes d'écorces d'oranges amères, vous jetez dessus environ trois quarts de litre d'eau bouillante et vous laissez infuser douze heures.

Au bout de ce temps, vous passez et vous mettez ce jus sur le feu dans un chaudron avec un kilogramme de sucre. Vous laissez bouillir et quand le liquide

Etat civil de Liffol-le-Grand. — Mois de novembre. — NAISSANCES. — Gausin Marie-Madeleine. — Colombé Yvonne Eugénie-Berthe. — Collin Paul-Jules-Marcel. — Marquet Albert-Justin. — Mouilliet Madeleine-Camille. — Luillier Madeleine-Mathilde.

Décès. — Gausin Marie-Madeleine, 13 jours. — Toulouse, mort-né. — Mouilliet Madeleine-Camille, 14 jours.

Mariages. — Rolin Georges-Joseph et Bégin Gabrielle-Clémente. — Nancy Henri-Bédouard et Camille Cécile-Amélie.

Décès. — Demay Marguerite-Elisa, 82 ans.

Courrier de Gérardmer. — Du 27 décembre 1902 au 2 janvier 1903 inclus. — NAISSANCES. — Gabriel-Edouard de Georges Galté, bûcheron, et de Barbe-Elisa Quénon, son épouse. — Marie et Adèle, enfants jumeaux de Auguste-Alphonse Flister, cantinier au 6° Hussards, et de Suzanne-Emilie Bussière, son épouse. — Marguerite-Claire, de Louis-Emile Magnier, cavalier au 6° Hussards, et de Marie Billard, son épouse.

Publications de mariages. — Albert Auguste Lepage, soldat au 155° régiment d'infanterie, et Rose Lévy, sans profession, domiciliés de fait à Commercy et de droit à Sorcy (Meuse). — Constant-Fortuna Chabod, peintre, et Marie-Aline Clara Grégois, domiciliés tous deux à Commercy. — Claude-Marie Chateaufort, employé au chemin de fer de l'Est, domicilié à Rosny-sous-Bois (Seine), veuf de Anne-Marie Collin, et Clarisse-Tanise Benoit, couturière, domiciliée à Rosny-sous-Bois et avant à Commercy, veuve de Léon-Marie Collin.

Mariage. — Pierre-Théodore Robin, 23 ans, seigneur de long, domicilié à Verdun (Meuse), et Alphonsine-Léopline Vacon, 23 ans, sans profession, domiciliée à Commercy.

Décès. — Berthe-Ernestine Gellé, 17 jours. — Antoine-Aimée Gardier, 83 ans, cuisinier, célibataire. — Un enfant sans vie du sexe féminin. — Henri-Jules-Honoré Gleyes, 39 ans, adjudant au 155° régiment d'infanterie, célibataire.

Châtiments. — La fièvre aphteuse vient d'être constatée dans les écuries de M. Lamy Louis.

Une vache sur trois est atteinte; des mesures sont prises pour arrêter la contagion.

Un duel à l'américaine... au 16° siècle. — On pourrait croire que le duel à l'américaine a été inventé par les Américains.

Il n'en est rien et toute revendication de l'origine américaine serait vaine.

Le duel à l'américaine était pratiqué en Lorraine, dès le seizième siècle. Deux frères, Claude des Sallés, sieur de Gohécourt, et Christophe, sieur de Vernancourt, vivaient en assez mauvais termes. Le dimanche 7 juillet 1585, Vernancourt se rendit à l'abbaye de Saint-Hubert, entre Neufchâteau et Commercy, où résidait son frère; il fut reçu avec hospitalité et s'alla embusquer, le lendemain, avec quatre arquebusiers, sur le passage de son frère. — Sa mission, sa loi criait-il dès qu'il le vit, il le fit feu. Gohécourt était accompagné de six hommes; ils ripostèrent et une fusillade s'engagea entre les deux frères, pendant laquelle les deux frères se chargèrent de coups d'épée. Vernancourt y laissa la vie.

LES PROPOS DE TANTE ROSALIE

Omelette à la Rossini. — Mousse au ris de veau. — Boisson reconstituante. — Sirop d'écorces d'oranges. — Pour faire disparaître les boutons du front.

Je vais vous gâter aujourd'hui en vous donnant la recette de la plus délicieuse omelette que j'aie encore mangée, et qu'il m'a été permis de déguster durant ces fêtes de Noël, chez une vieille amie, qui fut en son temps un fin cordon bleu.

Mon amie a baptisé son omelette: omelette à la Rossini. Dans tous les cas, voici la manière de la préparer:

Procurez-vous cinq ou six foies de volaille, d'oie si possible, une cervelle de mouton et un demi-ronçon de veau. Vous ferez cuire la cervelle dans un peu d'eau salé et pendant ce temps vous jetez de l'eau bouillante sur les foies et le ronçon que vous avez coupés en dés assez gros. Votre cervelle étant cuite vous la divisez également.

Il ne vous reste plus qu'à mettre dans la poêle un gros morceau de beurre dans lequel vous faites revenir foie, ronçon, cervelle. Lorsque le foie et le ronçon vous paraissent cuits, vous battez vigoureusement un douzaine d'œufs, que vous versez dans la poêle, vous faites votre omelette comme une omelette ordinaire. Vous la versez sur un plat chaud lorsqu'elle est cuite, en la doublant avec précaution. Vous la parsemez de deux grosses cuillères de gruyère râpé et vous versez rapidement dessus une sauce tomate assez épaisse. Essayez ce mets et vous m'en direz des nouvelles.

Une de mes nièces me réclame la recette d'un plat dont elle a goûté quelque part et elle en dit merveille. Ce plat s'appelle plat d'ortie, « mousse au ris de veau ».

C'est tout simplement un soufflé décoré d'un nom plus pompeux. Evidemment le soufflé au ris de veau est excellent et pas difficile en somme à préparer.

Vous achetez un beau ris de veau, vous le faites cuire avec oignons, carottes, bouquet garni, vin blanc. Lorsqu'il est très cuit, vous le pilez dans un mortier de façon à obtenir une sorte de pâte à laquelle vous mêlez peu à peu une sauce blanche (un verre environ) épaisse et six jaunes d'œufs. Vous assaisonnez, vous ajoutez un peu de muscade râpé et vous incorporez doucement, à cet appareil, les six blancs battus en neige très ferme. Vous versez dans un plat creux et beurré et vous faites cuire un quart d'heure au four. Ce plat se sert bouillant avec des assiettes chaudes.

Par ce vilain temps d'hiver, tout le monde est à peu près grippé, et rien ne laisse un malade affaibli comme cette maudite influenza qui vous coupe bras et jambes, comme disent les commères. Aussi, je crois vous rendre service en vous donnant la recette d'une boisson tonique et reconstituante qui fait merveille pour rendre les forces aux convalescents.

Je liens cette recette d'un vieux docteur qui déclarait qu'il était plus profitable aux gens atteints par la maladie que tous les grands vins reconstituants qui coûtent fort cher et ne reconstituent rien du tout.

Achetez du bon vin de Porto et chaque matin, un peu avant de déjeuner, donnez à vos convalescents un verre de la mixture suivante:

Battez pendant cinq minutes un œuf cru et entier, ajoutez une pincée de sucre râpé et peu à peu, en battant toujours, un verre à bordeaux de porto blanc.

Faites boire tout moussoux ce breuvage aussi bon que tonique.

C'est de la médecine facile, mais c'est la meilleure.

Passions à notre pharmacie de ménage, car je vois avec plaisir que mes nièces ne négligent point de s'occuper de ce soin. Une d'elles me demande la manière de préparer soi-même le sirop d'écorces d'oranges amères. Rien de plus facile.

Vous achetez 90 grammes d'écorces d'oranges amères, vous jetez dessus environ trois quarts de litre d'eau bouillante et vous laissez infuser douze heures.

Au bout de ce temps, vous passez et vous mettez ce jus sur le feu dans un chaudron avec un kilogramme de sucre. Vous laissez bouillir et quand le liquide

commence à s'épaissir, vous le retirez du feu, vous le mettez à refroidir dans un récipient en grès ou en terre quelconque, puis vous mettez en bouteilles et vous placez en lieu frais, à la cave, par exemple.

No quittons pas notre petite officine. Comment peut-on faire passer les boutons sur le front, moi dit une affligée?

Avec du jus de citron. — Main et soir, frottez votre front avec un morceau de citron frais; continuez ce traitement pendant huit et dix jours et vous verrez peu à peu vos boutons disparaître.

Ce simple remède réussit à beaucoup de personnes et il possède un grand avantage: s'il ne fait pas de bien, il ne fait pas de mal. C'est déjà beaucoup.

Tante ROSALIE.

FAITS DIVERS

Le roman d'une princesse (Suite)

A Dresde. — Le tribunal d'exception

A la cour de Saxe on fait diligence pour retrancher de la famille royale celle qui a failli. La santé du roi de Saxe reste assez précaire pour qu'on appréhende un changement qui ferait ipso facto la princesse reine en même temps qu'il ferait roi le prince héritier. On s'occupe donc en hâte de remonter les rouages de la vieille machine judiciaire prévue par la loi de la maison de

BULLETIN FINANCIER

Revue des Valeurs régionales de la Banque RENAULT et C^o, à Nancy. Capital social: 4 millions

Il est de langage courant qu'il n'y a plus rien à faire comme grands travaux en France, parce que chemins de fer et voies navigables y existent au moins en tant qu'arrière-pensées; et cette affirmation, à défaut de preuve, fournit, le cas échéant, un prétexte à l'exécution de travaux que nous sommes au contraire de l'avis qu'il y a encore beaucoup d'argent à dépenser en France et à y dépenser judicieusement et rentablement.

Une discussion venue récemment à la tribune nous en a fourni la démonstration. C'était à propos de la mortalité des hommes sous les drapeaux plus considérable chez nous, hélas ! que dans les autres armées européennes.

Nous n'en accusons certes pas le ministère de la guerre. Nous en accusons tous les Français, singulièrement arriérés dans leur manière de vivre, c'est-à-dire de s'habiller et de s'alimenter — surtout de s'alimenter.

Les économies que fait le Français pendant toute sa vie pour qu'il puisse vivre de ses revenus après sa mort, le Français est loin de les restreindre au superflu. Il les étend jusqu'à l'hygiène la plus élémentaire. Il va jusqu'à se mesurer à l'avarice, l'air pur et l'eau pure, pour réaliser les fameuses économies qui le font mourir et, en attendant, l'étioler.

Habitations ouvrières et adductions d'eau potable, voilà de quoi employer fructueusement beaucoup de capitaux en France; et, malheureusement, nous n'avons pas de programme assez plus fait pour atténuer l'infériorité de notre natalité que les sociologues les mieux disposés.

Un de nos confrères, le Libéral de l'Est, a traité récemment la question des habitations ouvrières, qui doit être plutôt d'initiative privée. Quant aux adductions d'eau, elles peuvent rentrer dans les attributions des municipalités, qui n'ont en cela qu'à imiter la municipalité nancéienne.

Imaginez-tou les gros emplois de capitaux que déterminerait une édilité répondant aux simples exigences modernes, et l'intense activité économique qui en résulterait dans nos départements, à intervenir dans notre habitat, il y aurait aussi à ajouter celle des hôtels. Qu'on lise à cet égard le discours de M. Bailly à l'assemblée du Touring-Club de France.

Un nouveau boom exotique n'est donc pas indispensable pour constituer un exutoire, aux yeux des capitalistes rémunérateurs, à notre surabondante épargne.

S'il est un signe de l'activité, c'est la consommation de métal par habitant. Que l'on compare les consommations par individu, de la France et de l'Allemagne, pays moins riche que le nôtre jusqu'à présent, et l'on verra que nous sommes en retard, et que nous ne sommes pas en mesure de nous en relever.

Une évolution dans ce sens, profitable à tous, serait plus particulièrement à notre région, grande productrice de métal. Or, cette évolution, nous la devons à un seul argument en faveur de nos grandes industries régionales.

L'an dernier à pareille époque, l'examen des bilans des principales banques européennes et l'émission nous amenait à cette conclusion que la situation était infiniment plus déagée chez nous que partout ailleurs.

L'événement nous a donné raison. Et, en effet, l'année 1902 a été marquée en Allemagne par de nouvelles catastrophes financières, en Russie par des reconstitutions douloureuses, alors que chez nous, elle s'est passée sans événement pénible.

Un nouvel examen de ces mêmes bilans et fait dans le même esprit, montre que cette différence de situations va s'accroissant au profit de la France. En Allemagne, en Belgique, en Russie, on continue à liquider, et l'étage du portefeuille commercial des banques d'émission de ces pays, baisse toujours; en France, le remonte, ce qui est le résultat d'une plus grande activité des affaires.

Un seul compartiment des valeurs qui se traitent à la bourse de Paris est encore engorgé, c'est celui des entreprises de traction. Or ces titres n'intéressent que médiocrement le public; ils sont restés entre les mains de syndicats et d'émetteurs.

Avec la masse énorme des disponibilités, le désir d'affaires et tous les travaux dont a nécessité l'apparition urgente, pourquoi la reprise ne se dessine-t-elle pas?

C'est que les capitaux se tiennent sur la réserve, traqués qu'ils sont par le fisc, qui cherche à les appréhender jusque dans les sources, au risque de les tarir.

Les capitaux sont comme ces petits poissons qui, en quantité innombrable, disparaissent au moindre mouvement suspect.

Le programme devrait consister dans les encouragements et la protection à la liberté et à l'esprit d'initiative pour recueillir les fruits d'une expansion correspondante, — fruits autrement juteux, qu'on nous passe l'expression. Elle est de courte vie, en attendant que le fisc ne vienne à restreindre au lieu d'élargir le développement.

En attendant que se réalise cet espoir, ce sont les Etats étrangers qui vont profiter de la pléthore de nos capitaux. Les fonds de deuxième et de troisième ordre qui sont présentement encore une certaine marge poussent devant eux les fonds de premier ordre, jusqu'à ce que les uns arrivent à la conversion et les autres au moratorium.

Banques. — Banque d'Alsace. — Echangé récemment à 782. Des demandes à 760.

Claude, Lafontaine, Martinet et Cie (Comptoir des Ardennes). — Echangé en dernier lieu à 630, soit 380 espèces. Nous avons pénétré.

Foncier d'Alsace-Lorraine traité à 865. Lettre de gage à 120 0/0 oblévable à 90 0/0.

Général alsacienne reste à 416 mk. 80. **Levy, Mees et Cie** échangé récemment à 1010.

Banque internationale du Luxembourg Dernier cours 372 75 pour l'action de 250 fr. nominal.

On évalue le dividende de 1902 à 7 0/0 contre 8 0/0 l'année dernière.

Mayer et Cie. — Demandé à 700 fr. argent allemand pour l'action de 500 fr.

Banque de Metz. — Recherchée à 475 fr. espèces, argent allemand, pour l'action de 400 mark nominal libérée de 100 mark.

Banque de Mulhouse échangée à 850 pour l'action ancienne. La nouvelle de 2 055 à 2 060.

Comptoir d'escompte de Mulhouse. — Nous avons pénétré à 1 550 mk.

Nancéienne. — Traité en dernier lieu à 605 avec des demandes.

Renault et C. — Des demandes au pair, coupon détaché.

Ch. Staehling, L. Valentin et Cie dernier prix fait 1 440 mk pour l'action de 1 000 mk, et 1 142 mk pour celle de 800 mk.

E. et H. Thomas et Cie. — Echangé en dernier lieu à 502 pour l'action non libérée.

Métallurgie. — France. — La situation des fontes en Meurthe-et-Moselle n'est toujours pas brillante, mais en amélioration cependant sur les conditions de la période correspondante de 1902. Une légère augmentation du quantum des producteurs n'est point improbable si, immédiatement, le moins au cours du premier trimestre.

Quant au Comptoir des poutrelles, il semble bien malade, mais elles ne s'appuient sur aucun fait précis.

M. Fould a donné sa démission de président du Comptoir des tôles.

Un fait dont on doit bien se pénétrer, c'est que la situation actuelle constitue non pas une crise, mais un état permanent dont le seul facteur variable est, pour le moment, le prix du combustible, état qui peut en conséquence se prolonger plusieurs années encore. Cet état présente, du moins, l'avantage de mettre les entreprises à l'épreuve et permet de juger car elles sont pour ainsi dire passées au crible.

Belgique. Les impressions sont moins pessimistes, mais elles ne s'appuient sur aucun fait précis.

Allemagne. — Dans l'Empire également, on a voulu faire bon accueil à la nouvelle année, et le seul changement du dernier chiffre du millésime a eu pour vertu de faire renfler les cours à l'espérance.

Une commande américaine de 3 000 tonnes de fonte Spiegel au syndicat du Sieglad est venue fort à propos chasser le spectre de la concurrence américaine.

Le syndicat des fines tôles dément les bruits qui avaient couru sur sa mauvaise situation.

La réduction de production du syndicat des tôles est en diminuant. En novembre, le prix du combustible était de 10 0/0. Elle est prévue pour janvier de 20 0/0, mais sera certainement bien inférieure à ce chiffre. En janvier 1902, elle avait été effectivement de 32 0/0.

Angleterre. — Les vacances de Christmas — aussi longues que traditionnelles — ont suspendu complètement les affaires de l'autre côté du détroit.

Russie. — Les prix de blooms et billettes ont baissé depuis trois mois de 90 95 à 75 00, et ce baissent des nous dit-on. La baisse se fait de propos délibéré, car on veut amener à composition, pour l'établissement de comptoirs, les usines récalcitrantes. Ces comptoirs, tout permet de l'espérer, fonctionneront dans de bonnes conditions avec une réduction convenable de la production.

On en a déjà un exemple dans le comptoir des tôles, qui donne toute satisfaction. Celui des demi-produits ne saurait tarder à se constituer.

Il faut en conclure néanmoins à des répercussions très modérées pour l'exercice en cours chez les sociétés qui donnent encore des dividendes.

Aachen Hütten de 6,100 à 6,200. **Althaus.** — Dernier cours 1,000. **Aubry-Villerville** à 325 pour rappel. **Audumet-Tiche** de 545 à 550. **Aumets** ferme de 415 à 420. **Châtillon-Commentry** mieux disposé de 1,000 à 1,010.

La société vient de recevoir de la marine une commande de tourelles entrassées se montant à plusieurs millions de francs.

Chiers. — Dernier cours 305. **Commercy** oblévable à 600 dernier prix fait.

De Dietrich et Cie (Lunéville). — C'est celle des houillères qui a obtenu la fourniture des wagons nécessaires à l'exploitation des tramways départementaux de la Côte-d'Or.

Denain-Anzin sans tendance déterminée entre 1,010 et 1,020. **Deutsch-Luxemburgische** (Differdange). — En hausse de 68 à 69 70 0/0 pour l'action

La réduction du syndicat des charbons de la Ruhr qui était prévue pour décembre de 24 0/0 ne sera effectivement que de 15 0/0.

Russie. — La tendance au marché semble plus ferme.

Sarve et Moselle. — L'action ordinaire est demandée à 25.

Parcy-Châtillon. — L'assemblée s'est réunie le 27 décembre pour entendre le rapport sur le premier exercice social, période d'installation. La Société a dépensé, nous dit-elle, des sommes considérables pour l'installation de son outillage, mais l'exploitation n'est pas encore commencée.

Munsterische Geverkschaft. — Cette Société continue à exploiter sa mine de fer de la vallée de Cernay.

Mines de Sainte-Marie. — Au contraire de ce qui s'est passé à Steinbach (Brigitte), les actionnaires de cette Société ont décidé de continuer les travaux d'exploitation, versement de 100 mk est appelé sur les « Kuxe ».

Sel et Produits chimiques. — **Bosserville.** — Des demandes à 400 fr. dernier prix fait.

Créteil. — Nous avons pénétré à 350, et même au-dessus.

Levallois-Perret. — Demandé à 550 pour l'action libérée. La non libérée est également demandée.

Levallois-Perret. — Demandé à 550 pour l'action libérée. La non libérée est également demandée.

Levallois-Perret. — Demandé à 550 pour l'action libérée. La non libérée est également demandée.

Levallois-Perret. — Demandé à 550 pour l'action libérée. La non libérée est également demandée.

Levallois-Perret. — Demandé à 550 pour l'action libérée. La non libérée est également demandée.

Levallois-Perret. — Demandé à 550 pour l'action libérée. La non libérée est également demandée.

Levallois-Perret. — Demandé à 550 pour l'action libérée. La non libérée est également demandée.

Levallois-Perret. — Demandé à 550 pour l'action libérée. La non libérée est également demandée.

Levallois-Perret. — Demandé à 550 pour l'action libérée. La non libérée est également demandée.

Levallois-Perret. — Demandé à 550 pour l'action libérée. La non libérée est également demandée.

Levallois-Perret. — Demandé à 550 pour l'action libérée. La non libérée est également demandée.

Levallois-Perret. — Demandé à 550 pour l'action libérée. La non libérée est également demandée.

Levallois-Perret. — Demandé à 550 pour l'action libérée. La non libérée est également demandée.

Levallois-Perret. — Demandé à 550 pour l'action libérée. La non libérée est également demandée.

Levallois-Perret. — Demandé à 550 pour l'action libérée. La non libérée est également demandée.

Levallois-Perret. — Demandé à 550 pour l'action libérée. La non libérée est également demandée.

Levallois-Perret. — Demandé à 550 pour l'action libérée. La non libérée est également demandée.

Levallois-Perret. — Demandé à 550 pour l'action libérée. La non libérée est également demandée.

Levallois-Perret. — Demandé à 550 pour l'action libérée. La non libérée est également demandée.

Levallois-Perret. — Demandé à 550 pour l'action libérée. La non libérée est également demandée.

Levallois-Perret. — Demandé à 550 pour l'action libérée. La non libérée est également demandée.

Levallois-Perret. — Demandé à 550 pour l'action libérée. La non libérée est également demandée.

Levallois-Perret. — Demandé à 550 pour l'action libérée. La non libérée est également demandée.

Levallois-Perret. — Demandé à 550 pour l'action libérée. La non libérée est également demandée.

La Banque Renault et Cie est chargée de ce remboursement.

L'obligation 4 0/0** au pair plus intérêts. **Carrrières de Lorraine** oblévable à 350. **Maçant, Pagny et Cie** (Carrrières de Maxéville). — Rappel 510.

Ciments lorrains de 1130 à 1147 mk. Le dividende est évalué en bourse à 5 0/0 contre 8 0/0.

Textiles. — Décidément la récolte du coton paraît devoir être moins forte que les prévisions.

Les recettes continuent d'être très modérées et le sentiment haussier devient général. Une hausse de 3 fr. s'est effectuée dans les trois derniers jours.

Il est à souhaiter que les fabriques suivent. En Allemagne, on croit de plus en plus à une reprise de l'industrie textile.

Blainville. — Echangé à 575 en dernier lieu.

L'obligation 4 0/0** au pair plus intérêts, rattachée à 250.

Chardonnet (soie). — Dernier cours 225. **Colombière de Mirecourt.** — Au pair en dernier lieu.

La Banque Renault et Cie transmet dès maintenant et sans aucuns frais les souscriptions aux obligations que crée la société.

Ce sont des titres de 500 fr., rapportant à 14 0/0 bruts payables par coupons semestriels au 15 janvier et 15 juillet, remboursables par tirages suivant un tableau d'amortissement à partir du 15 janvier 1903 et par conséquent inconvertibles avant cette dernière date.

La société s'oblige expressément à ne contracter aucun emprunt hypothécaire sur ses immeubles à peine d'exécution immédiate des obligations non encore amorties.

Un droit de préférence à la souscription est réservé jusqu'au 15 janvier prochain aux actionnaires qui recevront une bonification de 10 fr. par titre, ce qui fera ressortir le prix net de l'obligation de 490 fr.

Kulmann (Epinal). — Nous avons des demandes.

Vissage mécanique d'Orchamps (Jura). — Nous disposons de quelques litres au pair.

Russo-Française. — L'obligation 5 0/0** échangé récemment à 470.

Facteur de Champey-Bichelberger (Elval). — Toujours des demandes, mais sans contrepartie.

Jeand'heurs. — Offert à 250.

Electriété. — Ce qui se passe en Allemagne mérite de retenir l'attention.

Un bruit a couru que la société Siemens et Halske était prête à se rallier à l'accord A. E. G. Union, ou du moins à accepter une entente pour les prix. Cette nouvelle n'est pas encore confirmée.

Général Electric oblévable au pair. L'obligation 4 0/0** au pair plus intérêts.

Le Charbon (en formation). — Les souscriptions sont reçues:

A la Banque d'Alsace; — Lévy Mees et Cie; — Renault et Cie; — A la Société nancéienne.

Nous disposons de quelques litres au pair.

Transports. — **Einville-Lunéville.** — L'obligation 4 0/0** demandée au pair plus intérêts.

Tramways de Longwy (Société d'exploitation). — Oblévable au pair.

Chemins de fer meusains. — L'action est oblévable à 575.

Tramways des Vosges. — Nous disposons de quelques litres.

Etoux et hôtelier. — Des demandes.

par la **Compagnie d'Assurances générales sur la Vie**, dépassant 30 millions, alors que la compagnie qui la suit de plus près n'atteignait qu'un chiffre inférieur à 20 millions.

Le chiffre des rentes viagères constituées par la **Compagnie d'Assurances générales sur la Vie** pendant l'année 1900, a été de 2 millions 675,000 fr., c'est-à-dire de près de douze cent mille francs de rentes de plus que la compagnie française la plus favorisée après elle.

Pendant le cours de la même année, les paiements effectués par la **Compagnie d'Assurances générales sur la Vie**, tant à ses assurés qu'à ses rentiers, ont été de 72 millions 900,000 fr., soit 30 millions 840,000 fr. de plus que la compagnie française qui la suit de plus près.

Enfin, la **Compagnie d'Assurances générales sur la Vie** offre à ses assurés et rentiers un fonds de garantie qui est actuellement de 768 millions entièrement réalisés et dépassant de plus de 270 millions celui de l'importe quelle autre compagnie française similaire.

La **Compagnie d'Assurances générales sur la Vie**, fondée en 1819 (la plus ancienne des compagnies françaises, envoie gratuitement les notices et tarifs de ses opérations à toute personne qui en fait la demande, soit au siège social, à Paris, 87, rue de Richelieu; soit à ses représentants dans les départements.

Pour tous renseignements, de même que pour traiter, s'adresser à MM. les agents: SIMON, à Nancy; de GOLBERY, à Epinal; GÉROMÉ, à Longwy; JACQUINOT, à Commercy; DELAUNOY, à Bar-le-Duc; MOUGENOT, à Mirecourt; GÉHARD, à Verdun; MORELLANT, à Vitry-le-François; veuve ALEXANDRE, à Lunéville; ROCH, à Belfort; PIOT, à Chaumont.

BULLETIN COMMERCIAL

Marché de Toul du 2 Janvier 1902 (Café du Commerce)

Blé (les 100 kl., 19 60 à ... seigle, 14 ... à ... orges, 10 ... à ... avoine, 15 50 à ... farine, 30 ... à ... sous, 60 ... à ... pommes de terre, 6 ... à ... houblons 60 ... à ... sauzin, ...

Cours des bestiaux (le 100 kl.) : bœuf, 75 ... à ... vaches, 62 ... à ... veaux, 90 ... à ... moutons, 85 ... à ... porcs, 95 ...

Cours des farines (le 100 kl.) : Farines de seigle, 17 ... à ... avoine, 17 ... à ... blé, 21 ... à ... qualité, 28 ... à ... qualité, 25 ... à ... qualité, 21 ... à ... qualité, 7 ... à ... pain blanc, 0 35 ... à ... pain blanc non péroré, 0 30 ... à ... pain bis, 0 20 ...

Marché d'Étain du 2 Janvier (le 100 kl.) : Étain, 1^{re} qualité, 7 ... à ... 2^e qualité, 6 ... à ... 3^e qualité, 5 ... à ... 4^e qualité, 4 ... à ...

Marché aux fourrages (La Chapelle) du 3 Janvier (le 100 kl.) : Paille de blé, 17 ... à ... Paille de seigle, 17 ... à ... Paille d'avoine, 17 ... à ... Poin, 40 ... à ... Poin nouveau, 40 ... à ... Luzerne nouvelle, 42 ... à ... Luzerne ancienne, 42 ... à ...

Le tout rendu dans Paris, au domicile de l'acheteur, frais de camionnage et droits d'enregistrement compris par 104 tonnes des silos, savoir: 6 fr. pour le foin et fourrages secs; 2 fr. 40 pour la paille.

Fourrages en gare. — On cote sur wagon les 520 kilos: Paille de blé, 17 ... à ... Paille d'avoine, 17 ... à ... Paille de seigle, 17 ... à ... Poin, 40 ... à ... Luzerne nouvelle, 42 ... à ... Luzerne ancienne, 42 ... à ...

Pois pressés en balles. — On cote sur wagons les 100 kilos: Poin de choix, 6 75 à 7 ... Poin première qualité, 6 50 à 6 75

Pour les marchandises en gare, les frais de chargement, d'octroi et de camionnage sont à la charge de l'acheteur.

SI VOUS CHEVEZ faites vous le merveilleux **TOMBENT** PETROLE HAHN Antidépenseur Le Trésor de la Poitrine. Vente par correspondance: 2,50 et 4 fr. VIBENT, Lyon, 47, av. d. la Chapelle.

O. HUNZIKER, chirurgien-dentiste Successeur de W. Robert Nancy, 41 ter, rue Saint-Jean Consultations de 9 h. à midi et de 4 h. à 5 h. 12

SANTAL BLANC Le plus rapide, le seul vrai remède des écoulements. Contient le principe actif du Santal. Contre les écoulements, les urétrites, les prostatites, les gonorrhées, les blennorrhées, les urethrites, les cystites, les néphrites, les pyélonéphrites, les abcès, les fistules, les tumeurs, les cancers, les sarcomes, les carcinomes, les lymphomes, les leucémies, les anémies, les chloroses, les hémorrhagies, les diarrhées, les coliques, les constipations, les névroses, les épilepsies, les hystéries, les neurasthénies, les neurites, les névralgies, les migraines, les vertiges, les étourdissements, les maux de tête, les douleurs, les fièvres, les éruptions, les érythèmes, les dermatites, les eczéma, les psoriasis, les lèpres, les tuberculoses, les syphilis, les gonorrhées, les blennorrhées, les urethrites, les cystites, les néphrites, les pyélonéphrites, les abcès, les fistules, les tumeurs, les cancers, les sarcomes, les carcinomes, les lymphomes, les leucémies, les anémies, les chloroses, les hémorrhagies, les diarrhées, les coliques, les constipations, les névroses, les épilepsies, les hystéries, les neurasthénies, les neurites, les névralgies, les migraines, les vertiges, les étourdissements, les maux de tête, les douleurs, les fièvres, les éruptions, les érythèmes, les dermatites, les eczéma, les psoriasis, les lèpres, les tuberculoses, les syphilis, les gonorrhées, les blennorrhées, les urethrites, les cystites, les néphrites, les pyélonéphrites, les abcès, les fistules, les tumeurs, les cancers, les sarcomes, les carcinomes, les lymphomes, les leucémies, les anémies, les chloroses, les hémorrhagies, les diarrhées, les coliques, les constipations, les névroses, les épilepsies, les hystéries, les neurasthénies, les neurites, les névralgies, les migraines, les vertiges, les étourdissements, les maux de tête, les douleurs, les fièvres, les éruptions, les érythèmes, les dermatites, les eczéma, les psoriasis, les lèpres, les tuberculoses, les syphilis, les gonorrhées, les blennorrhées, les urethrites, les cystites, les néphrites, les pyélonéphrites, les abcès, les fistules, les tumeurs, les cancers, les sarcomes, les carcinomes, les lymphomes, les leucémies, les anémies, les chloroses, les hémorrhagies, les diarrhées, les coliques, les constipations, les névroses, les épilepsies, les hystéries, les neurasthénies, les neurites, les névralgies, les migraines, les vertiges, les étourdissements, les maux de tête, les douleurs, les fièvres, les éruptions, les érythèmes, les dermatites, les eczéma, les psoriasis, les lèpres, les tuberculoses, les syphilis, les gonorrhées, les blennorrhées, les urethrites, les cystites, les néphrites, les pyélonéphrites, les abcès, les fistules, les tumeurs, les cancers, les sarcomes, les carcinomes, les lymphomes, les leucémies, les anémies, les chloroses, les hémorrhagies, les diarrhées, les coliques, les constipations, les névroses, les épilepsies, les hystéries, les neurasthénies, les neurites, les névralgies, les migraines, les vertiges, les étourdissements, les maux de tête, les douleurs, les fièvres, les éruptions, les érythèmes, les dermatites, les eczéma, les psoriasis, les lèpres, les tuberculoses, les syphilis, les gonorrhées, les blennorrhées, les urethrites, les cystites, les néphrites, les pyélonéphrites, les abcès, les fistules, les tumeurs, les cancers, les sarcomes, les carcinomes, les lymphomes, les leucémies, les anémies, les chloroses, les hémorrhagies, les diarrhées, les coliques, les constipations, les névroses, les épilepsies, les hystéries, les neurasthénies, les neurites, les névralgies, les migraines, les vertiges, les étourdissements, les maux de tête, les douleurs, les fièvres, les éruptions, les érythèmes, les dermatites, les eczéma, les psoriasis, les lèpres, les tuberculoses, les syphilis, les gonorrhées, les blennorrhées, les urethrites, les cystites, les néphrites, les pyélonéphrites, les abcès, les fistules, les tumeurs, les cancers, les sarcomes, les carcinomes, les lymphomes, les leucémies, les anémies, les chloroses, les hémorrhagies, les diarrhées, les coliques, les constipations, les névroses, les épilepsies, les hystéries, les neurasthénies, les neurites, les névralgies, les migraines, les vertiges, les étourdissements, les maux de tête, les douleurs, les fièvres, les éruptions, les érythèmes, les dermatites, les eczéma, les psoriasis, les lèpres, les tuberculoses, les syphilis, les gonorrhées, les blennorrhées, les urethrites, les cystites, les néphrites, les pyélonéphrites, les abcès, les fistules, les tumeurs, les cancers, les sarcomes, les carcinomes, les lymphomes, les leucémies, les anémies, les chloroses, les hémorrhagies, les diarrhées, les coliques, les constipations, les névroses, les épilepsies, les hystéries, les neurasthénies, les neurites, les névralgies, les migraines, les vertiges, les étourdissements, les maux de tête, les douleurs, les fièvres, les éruptions, les érythèmes, les dermatites, les eczéma, les psoriasis, les lèpres, les tuberculoses, les syphilis, les gonorrhées, les blennorrhées, les urethrites, les cystites, les néphrites, les pyélonéphrites, les abcès, les fistules, les tumeurs,

FEUILLETON de l'EST REPUBLICAIN N° 40.

L'ORGUEIL D'UNE MÈRE

Par Paul DE GARROS

Ah! monsieur du Chesnay, s'écria-t-elle, si vous saviez dans quelles dispositions je me présente aujourd'hui, loin d'éprouver de la répulsion pour moi, vous auriez que de la pitié et de l'indulgence pour la pauvre Hilda.

— Si, si, reprit-elle, vous avez beaucoup à me pardonner. D'abord, mes incartades, toutes les extravagances par lesquelles je cherchais à jeter le trouble dans votre famille — cette famille que vous étiez pourtant bien digne de protéger.

— Ah! madame, le souvenir est trop cruel! — C'est justement parce qu'il est cruel que je tiens à le rappeler pour montrer avec quelle générosité vous avez oublié le sanglant affront que je vous avais infligé.

par l'orgueil! Car n'est-ce pas la plus grande des humiliations que de voir son mari, couvert de haillons, obligé de répondre devant un juge d'un soupçon déshonorant?

sonnette où habite un sieur Gimel, j'ai surpris une conversation entre lui et son fils, qui ne laisse aucun doute. C'est lui l'assassin, j'en suis certaine. Je le proclamai devant le tribunal, en m'accusant d'avoir tué le pauvre homme, et c'est à mes investigations probablement qu'il a commis son crime.

« Sans doute, je n'ai pas réparé encore tout le mal que j'ai commis; mais je vous devais tout d'abord la réparation morale d'un aveu et de la justice rendue à vos actes... »

DEMANDEZ la nouvelle Machine de la CIE SINGER 40, rue St-Jean, 40 NANCY Exposition universelle PARIS 1900

LE GRAND PRIX A VENDRE A NANCY

Maison à 3 étages et dépendances. Rev. 4,000 fr. Prix: 50,000 fr. Maison à 4 étages, rez-de-ch. et mansardes, grand jardin. Revenu: 1,100 fr. Prix: 18,000 fr.

A céder à Nancy et M.-et-M. Jolies épiceries, cafés, bureau de tabac, bureaux de placement, café-restaurant, etc., de tous prix.

A céder à Bar-le-Duc par suite de décès, Entreprise de menuiserie à la mécanique. Fonds, matériel, outillage et marchandises. Prix: 12,000 fr.

Mise à jour de comptabilités, recouvrements de créances, vérification de mémoires, copies. M. BRIOLETT, 20, rue Stanislas, à Nancy.

La Mutuelle-Vie

Compagnie Mutuelle d'Assurances sur la Vie (Autorisée par décret du 9 juin 1881)

Fonds placés: 16 Millions

Capital payable au décès, à la veuve et aux enfants; Capital payable en cas de vie à une époque fixée.

Crédit Foncier de France

Secrétaire de Membre-et-Moselle et de la Meuse Alexandre COULON, directeur Nancy, 4, rue de Serre

BUREAU DE COPIES A LA MACHINE A ECRIRE Traductions Rapports, Circulaires, Mémoires, Thèses, Cahiers de charges, Brevets d'invention, Travaux littéraires, scientifiques ou judiciaires.

Ch. DELLION NANCY, 24, rue de la Salle, NANCY Machine à écrire REMINGTON

Garçon épicerie est demandé chez M. Meloup, à Bricy.

PRÊT à tous, argent de suite sur signature, long terme 4 0/0. BOUDER, 53, rue Vacon, Marseille (22).

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS AU COIN DE RUE BLANC 1, rue St-Dizier - NANCY - 25, rue Stanislas

Maison J. KAHN, passage du Casino, Nancy

A vendre de suite: Maisons de maître, Châteaux, ville et campagne. Maisons de rapport avec ou sans jardins.

La Pureté de la PEPTONE CHAPOTEAUT l'a fait adopter par l'INSTITUT PASTEUR VIN DE PEPTONE CHAPOTEAUT

Liquidation pour cause de départ MAGASIN D'OUVRAGES DE DAMES NANCY, 10, rue Gambetta, 10, NANCY

RABAIS CONSIDÉRABLE SUR TOUTES LES MARCHANDISES Fermeture très prochaine. — Magasin à louer, s'y adresser.

CHOCOLATINE PHOSPHATÉE aliment complet de enfants Se vend dans les bonnes maisons d'épicerie et de pharmacie

COMPAGNIE DU GAZ DE NANCY 6, rue de l'Île-de-Corse, 6

Prix des Cokes à partir du 15 décembre 1902 Gros coke (thectolitre) 4.20

BELLE JARDINIÈRE 50-52, rue Saint-Dizier, NANCY (angle de la place du Marché)

LUNDI 5 Janvier et jours suivants, Grande Mise en vente de fin de saison SOLDES ET OCCASIONS

Table with columns for clothing items and prices. Includes: Complets, Pardessus, Capotes, Pantalon, etc.

RABAIS CONSIDÉRABLE SUR TOUTES LES MARCHANDISES Cette vente de fin de saison, les fourrures, pelisses, peaux de chèvres, karakuls, gilets de chasse et tous les articles de saison seront vendus avec de très GRANDES DIFFÉRENCES DE PRIX.

LES ANIMAUX VIVANTS DU MONDE Histoire Naturelle faite sur un plan absolument nouveau

GRANDE TEINTURERIE Teintures, Nettoyage et apprêts par la vapeur SPECIALITE DE NETTOYAGE A SEC JACQUEMIN-HOVASSE

Hotel des ventes de Nancy (passage du Casino) 2,000 PAIRES DE CHAUSSURES en tous genres

AVIS Mme CHEVALLIER prévient son ancienne clientèle, qu'étant obligée de reprendre son commerce de boucherie, rue Saint-Nicolas, 98, elle tient, comme par le passé, viande de 1^{re} qualité. Ouverture le samedi 3 janvier.

Spécialité de Triques à la Mode de Caen

Succès! Contre 1.75 franc

PIPE ARAUMONT Genre CHOQUIN

MACHINE A VAPEUR de huit chevaux, en très bon état à vendre 1,000 fr.

Mme GAIRE Petite rue Saint Lambert, 10 bis Consultations de 9 à 11 h. et de 2 à 3 heures. Spécialités pour malades

ARRIVAGE le 5 janvier de jolies oranges Valence vrac, chez MM. Jacquot et Moraw

On demande de bons succès, d'alimentation, et de bons gars épiceries. Inutile de se présenter sans bonnes références.

On demande de bons succès, d'alimentation, et de bons gars épiceries. Inutile de se présenter sans bonnes références.

On demande de bons succès, d'alimentation, et de bons gars épiceries. Inutile de se présenter sans bonnes références.

On demande de bons succès, d'alimentation, et de bons gars épiceries. Inutile de se présenter sans bonnes références.

On demande de bons succès, d'alimentation, et de bons gars épiceries. Inutile de se présenter sans bonnes références.

On demande de bons succès, d'alimentation, et de bons gars épiceries. Inutile de se présenter sans bonnes références.

On demande de bons succès, d'alimentation, et de bons gars épiceries. Inutile de se présenter sans bonnes références.